

Protocole de l'assemblée générale ordinaire 2009 de l'Ascorsaire Suisse du samedi 07 mars 2009 au Restaurant „Altes Tramdepot“ à Berne.

1. Ouverture et salutation à 14.05h

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire 2009 et salue les membres présents. 24 membres ayant le droit de vote sont présents.

Comme scrutateurs sont élus Mario Bagutti et Bruno Rösli.
Le protocole est tenu par l'actuaire Hanspeter Gloor.

Les membres suivants se sont excusés:

Dieter Fuchs, Peter Gass, Günter Hoffmann, Marc Dreyer, Klaus Fischli, Harry Strickler, Grégoire et Isabelle Carron, André Glauser, Patrick Müller

2. Ordre du jour

L'ordre du jour présenté est accepté à l'unanimité.

3. Protocole de l'AG 2008

Le protocole de l'AG 2008 est accepté à l'unanimité avec remerciements.

4. Rapport du président

Le président remercie tous les participants qui ont contribué au succès des diverses activités de l'année écoulée. Un merci tout particulier aux clubs et aux personnes se dévouant dans l'ombre et qui font un travail énorme. Des manifestations bien organisées sont la clé du succès de notre classe.

L'organisation du jubilé des 50 ans du Corsaire en Suisse nous a aussi donné beaucoup de travail durant l'année écoulée.

Il faut mentionner tout particulièrement les succès de l'équipage de Rolf Uhlmann qui, avec son co-équipier Bastian Roth a remporté le titre de Champion Suisse et qui remporté également le Championnat Suisse par points. De plus, en fin de saison, en compagnie d'Hermann Maurer comme 3ème équipier, ils ont dominé le 'Championnat de France de voile monotypes habitables'.

Il ne faut pas oublier non plus de noter le grand engagement de Dominique Schaer, pour qui un trajet de 840 km n'est pas trop long pour venir participer à une régata à Davos.

C'est Klaus Fischli qui, pour la première fois, s'est occupé du bulletin durant l'année écoulée. L'écho s'est avéré positif à tous les égards, qu'il en soit cordialement remercié.

5. Rapport de la commission technique

En l'absence de Dieter Fuchs pour des raisons familiales, le rapport à été lu par Hervé Duchoud.

Le travail de la commission technique lors de l'année dernière est resté relativement modeste. En France, une erreur de 1° sur une cote angulaire du safran à été découverte dans notre règlement de série. Ceci reste cependant sans conséquences car la forme du safran est déterminée par d'autres cotes. La dimension des safrans utilisés en Suisse est donc correcte à tous points de vue. Il a été proposé de corriger le règlement de série en conséquence.

Un nouveau lest plastifié serait proposé en France comme pièce de rechange pour les bateaux en bois. Si des bateaux ainsi équipés venaient participer à des régates, un test de balancement s'avèrerait nécessaire.

6. Présentation du décompte 2008 et rapport des réviseurs

Le décompte annuel et le bilan est présenté par le caissier, Markus Sommer. Avec des recettes de Fr. 10735.68 et des dépenses de Fr. 11847.35 il résulte un surplus de dépenses de Fr. 1111.67. La fortune de la société est réduite à Fr. 12351.13 au 31.12.2008.

Ce résultat est tout de même satisfaisant, le déficit prévu n'ayant largement pas été atteint. Les raisons en sont des dépenses moindres pour le Championnat Suisse, des contributions moins élevées que prévues aux flottes et aux contrôleurs de jauge.

Robert Keller lit le rapport des deux vérificateurs de comptes Robert Keller et Willy Fundinger et demande à l'assemblée l'acceptation des comptes.

Le décompte annuel 2008 est accepté à l'unanimité et décharge est donnée au caissier par applaudissement.

7. Décharge du comité

L'assemblée générale donne décharge au comité par applaudissement.

8. Budget 2009

Le budget 2009 prévoit des recettes pour Fr. 12850.- et des dépenses de Fr. 15350.- résultant en un déficit de Fr. 2500.-. Ce surplus de dépenses est dû uniquement aux dépenses supplémentaires pour le jubilé du cinquantenaire. Pour les années avenir, nous pourrions à nouveau compter sur un budget équilibré. Le budget 2009 est accepté à l'unanimité par l'assemblée générale.

9. Propositions

Aucune proposition ne nous est parvenue dans les délais impartis.

10. Elections

Selon les statuts, aucune réélection n'est nécessaire. De plus, aucun membre du comité n'a donné sa démission.

11. Mutations de certaines charges.

Le poste de chef de flotte du lac de Hallwil est vacant en ce moment.

L'organisation de régates ainsi que les contacts et d'autres activités sont cependant garantis.

Le poste de Webmaster est tenu par Raphaël Duchoud. Il remplace Reini Bolliger avec effet immédiat.

12. Programme 2009

Le programme pour l'année courante est définitif et publié sur internet. Pour le championnat annuel, ne comptent plus qu'une régata sur le Lac de Zurich ainsi qu'une régata dans la région Lac de Hallwil / Lac de Sempach. Avec cette mesure, nous comptons sur un plus grand nombre de participants ainsi qu'une réduction de l'effort fait par les régateurs.

Cette année, le critérium du Lac Léman n'aura pas lieu.

Avec notre participation à Swiss-Nautic une première manifestation à déjà eu lieu. L'Ascorsaire s'est ainsi présentée sur un stand commun avec d'autres classes.

Beat Diethelm à présenté les 5 croisières qu'il a prévu et espère avoir une bonne participation.

Hervé présente les préparatifs pour le jubilé du cinquantenaire. L'organisation est sur les rails et présentement, tout suit son cours normalement.

13. Divers

Un cadeau est remis à Reini Bolliger pour son grand engagement au sein des Corsaires durant de nombreuses années et pour son professionnalisme en tant que Webmaster.

Jacques Lévi à été élu nouveau président de l'Ascorsaire France. Une de ses priorités est la mise à jour de quelques points du règlement de série.

Les chefs de flottes sont priés de contrôler les listes de membres et d'annoncer les mutations éventuelles au secrétariat.

L'assemblée est close à 15:47h

Pour le protocole:
Hanspeter Gloor